

Bruxelles, 12 septembre 2022

## KBC clarifie le message sur l'écran de déconnexion KBC Mobile

Lorsque les clients ouvrent ou ferment leur application KBC Mobile, ils reçoivent régulièrement un message général sur leur écran d'accueil ou de déconnexion qui présente brièvement une action ou un produit KBC. Ces messages varient régulièrement et font référence à une large gamme de produits bancaires et d'assurance et ne sont pas spécifiques à un client. Il ne s'agit donc pas d'une publicité personnalisée ou ciblée qui répond à une situation concrète du client ou à une actualité spécifique.

Aujourd'hui, un message concernant la facilité de découvert est apparu sur KBC Mobile. Le fait que ce message apparaisse au moment où certains clients ont des difficultés à payer leur facture d'énergie est une pure coïncidence. KBC s'excuse si certains clients se sentent offensés par cela.

Une facilité de découvert est un produit actuel qui permet aux clients de bénéficier d'un répit financier supplémentaire en cas de dépenses imprévues. La facilité de découvert est également assortie de conditions, comme le paiement d'intérêts débiteurs (voir [Découvert autorisé - KBC Banque & Assurance](#)). Le client décide lui-même si et dans quel but il souhaite utiliser cette liberté financière (limitée). Tous les clients ne sont pas éligibles et KBC vérifiera dans quelle mesure ce produit correspond à la capacité financière du demandeur.

Dans le cadre de cette hausse des factures d'énergie, Febelfin a largement communiqué la semaine dernière sur le coup de pouce que les banques peuvent apporter aux clients qui se trouvent ainsi en difficulté de paiement. Pour ceux qui ne remplissent pas les conditions d'extension de paiement mais qui rencontrent néanmoins des problèmes financiers, Febelfin conseille au client de contacter sa banque le plus rapidement possible. Ensemble, ils peuvent chercher des solutions à sa situation spécifique.

---

### KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

### Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé  
Tél. 02 429 85 44 Sofie Spiessens  
[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)  
Restez au courant de nos [solutions innovantes](#)

---